

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2020

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

SOMMAIRE

1. Le cadre général du compte administratif
2. La section de fonctionnement et annexe 1
3. La section d'investissement et annexe 1
4. Les données synthétiques du compte administratif – récapitulation – annexe 2

Annexe 3 : extrait du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

1. LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'article 107 de la Loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les Communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au compte administratif de l'exercice antérieur. Conformément au Décret N° 2016-834 du 23 juin 2016, cette note devra être mise en ligne sur le site internet de la Collectivité lorsque celle-ci en est pourvue et permet aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune, elle est disponible sur le site internet de la Commune de MOHON : mohon.fr

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées pour l'année 2020. Le Compte administratif constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 1^{er} juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte et transmis au Représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le Compte administratif de la Commune a été voté le 29 janvier 2021 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de notre budget Commune.

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Le fonctionnement permet à notre Collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la Commune. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursements de crédits...).

Pour notre Commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (transport scolaire, mise à disposition de salles communales, de locations de terrains communaux ou de logements communaux...) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement de la Commune pour l'année 2020 représentent 872 962 euros 21 auquel s'ajoute l'excédent de l'année 2019 (+ 393 451 euros 81) soit un total de 1 266 414 euros 02.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du Personnel Communal et les frais y afférents, les indemnités des Elus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux Associations et les intérêts des emprunts à payer.

Pour l'année 2020, les salaires du Personnel et les frais y afférents représentent 32.55 % du budget de la Commune et celui des indemnités des Elus représente 4,64 % du budget de la Commune soit au total 37.19 %.

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2020 représentent au total 677 041 euros 25.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue un excédent de 589 372 euros 77 à reporter au budget de l'année 2021.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 1)

c) La fiscalité

Les taux communaux des impôts locaux pour l'année 2018 sont fixés comme suit :

LIBELLES	TAUX APPLIQUES A MOHON
Taxe Foncière Propriétés Bâties	16.82 %
Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties	41.52 %

Le produit de la fiscalité locale s'élève : 309 895 euros.

d) Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat se sont élevées à 251 453 euros.

3 .LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

L'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne les actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat de bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition de véhicule...

Le compte administratif de la Commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la Commune. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : subventions relatives à la restauration du patrimoine ou l'investissement sur la voirie et les chemins ruraux, la réfection de l'éclairage public...)

Les recettes d'investissement de la Commune pour l'année 2020 représentent 124 858 euros 72 en subventions d'investissement, 609 230 euros 24 en recettes financières (fctva, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement capitalisé) et 51 259 euros 66 en opération d'ordre soit un total général de 785 348 euros 62.

Les dépenses d'investissement de la Commune pour l'année 2020 représentent 364 624 euros 01 en dépenses d'équipement, 77 395 euros 40 en capital des emprunts, 44 151 euros 80 en frais de reversement de l'excédent de fonctionnement 2019 du budget assainissement, 1 115 euros 42 en dépenses pour le compte de tiers et 44 909 euros 66 en opération d'ordre, auquel s'ajoute le déficit d'investissement de l'année 2019 d'un montant de 149 941 euros 95 soit un total général de 682 138 euros 24.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes d'investissement et celui des dépenses d'investissement constitue le déficit d'investissement de 253 152 euros 33 à reporter au budget de l'année 2021. Avec les restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées ou recettes engagées non perçues), d'un montant de 232 518 en dépenses et d'un montant de 127 512 euros en recettes, le déficit final s'élève à 1 795 euros 62.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 1)

c) Les principales réalisations de l'année 2020 sont les suivantes :

- travaux de voirie
- travaux d'aménagement de la rue du Porhoët
- Achats de panneaux de signalisations
- Achat d'équipements pour le service technique (tronçonneuse, tracto pelle, herse étrille, ponceuse, aspirateurs, multiwash, surpresseur à graisse, lave linge séchant)
- Achat d'équipements pour le service administratif (rayonnages à archives, logiciel cimetièrre)
- Achat divers (défibrillateurs)
- Réalisation de silos de stockage à l'atelier municipal, réalisation d'un muret à l'atelier municipal.
- Restauration de vitraux à l'église
- Travaux pour le compte de tiers (procédure de péril imminent d'immeuble)
- Reversement de 50 % de l'excédent d'investissement du budget assainissement au profit de Ploërmel Communauté

d) Les principales subventions d'investissements ou participations reçues : sont les suivantes :

- subventions pour la voirie
- subvention pour les vitraux
- subvention pour l'aménagement de la rue du Porhoët

4 . LES DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF - RECAPITULATION

Balance par section et chapitre ci-jointe (annexe 2)

Pour les Collectivités locales et leurs établissements, les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du CGCT prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à MOHON le 18 février 2021

Le Maire,

Francis MAHIEUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis MAHIEUX', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOHON' at the top, a central emblem, and '56 (Morbihan)' at the bottom.

ANNEXE 3 – CGCT – extrait de l'article L2313-1 qui suit :

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	399 258,00	267 372,77	0,00	0,00	131 885,23
60611	Eau et assainissement	4 100,00	99,70	0,00	0,00	4 000,30
60612	Energie - Electricité	15 000,00	12 884,76	0,00	0,00	2 115,24
60621	Combustibles	25 000,00	12 174,87	0,00	0,00	12 825,13
60622	Carburants	3 200,00	1 985,49	0,00	0,00	1 214,51
60623	Alimentation	20 100,00	11 517,95	0,00	0,00	8 582,05
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 299,94	0,00	0,00	700,06
60632	Fournitures de petit équipement	8 100,00	6 193,31	0,00	0,00	1 906,69
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	6 538,16	0,00	0,00	3 461,84
60636	Vêtements de travail	950,00	288,99	0,00	0,00	661,01
6064	Fournitures administratives	4 130,00	3 272,01	0,00	0,00	857,99
6068	Autres matières et fournitures	3 973,00	1 289,35	0,00	0,00	2 683,65
611	Contrats de prestations de services	50 100,00	33 654,43	0,00	0,00	16 445,57
6132	Locations immobilières	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 500,00	2 290,28	0,00	0,00	2 209,72
61521	Entretien terrains	15 000,00	8 774,84	0,00	0,00	6 225,16
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 950,00	10 439,79	0,00	0,00	2 510,21
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	18 978,98	0,00	0,00	11 021,02
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	40 969,20	0,00	0,00	9 030,80
615232	Entretien, réparations réseaux	11 200,00	3 499,37	0,00	0,00	7 700,63
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	5 787,98	0,00	0,00	212,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	2 621,39	0,00	0,00	4 378,61
6156	Maintenance	6 000,00	6 579,14	0,00	0,00	-579,14
6161	Multirisques	5 075,00	5 022,74	0,00	0,00	52,26
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	2 972,74	0,00	0,00	27,26
6182	Documentation générale et technique	1 035,00	649,55	0,00	0,00	385,45
6184	Versements à des organismes de formation	5 100,00	450,00	0,00	0,00	4 650,00
6188	Autres frais divers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	50,00	45,37	0,00	0,00	4,63
6226	Honoraires	3 000,00	865,66	0,00	0,00	2 134,34
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	859,13	0,00	0,00	4 140,87
6231	Annonces et insertions	2 000,00	838,98	0,00	0,00	1 161,02
6232	Fêtes et cérémonies	8 010,00	3 595,30	0,00	0,00	4 414,70
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	2 552,73	0,00	0,00	2 447,27
6247	Transports collectifs	50 100,00	40 409,10	0,00	0,00	9 690,90
6251	Voyages et déplacements	1 100,00	155,40	0,00	0,00	944,60
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 468,25	0,00	0,00	-468,25
6262	Frais de télécommunications	4 600,00	4 271,30	0,00	0,00	328,70
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,12	0,00	0,00	9,88
6281	Concours divers (colisations)	675,00	546,93	0,00	0,00	128,07
6284	Redevances pour services rendus	5 000,00	3 599,47	0,00	0,00	1 400,53
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 300,00	168,30	0,00	0,00	2 131,70
6288	Autres services extérieurs	125,00	122,77	0,00	0,00	2,23
63512	Taxes foncières	4 525,00	4 439,00	0,00	0,00	86,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	252 472,00	220 380,20	0,00	0,00	32 091,80
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	3 215,00	2 578,47	0,00	0,00	636,53
6411	Personnel titulaire	146 200,00	131 951,23	0,00	0,00	14 248,77
6413	Personnel non titulaire	8 000,00	5 937,96	0,00	0,00	2 062,04
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 343,00	21 378,00	0,00	0,00	2 965,00
6453	Colisations aux caisses de retraites	37 450,00	36 252,92	0,00	0,00	1 197,08
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C.	540,00	238,00	0,00	0,00	302,00
6455	Colisations pour assurance du personnel	9 650,00	9 584,28	0,00	0,00	65,72
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	500,00	447,00	0,00	0,00	53,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 124,00	2 936,20	0,00	0,00	2 187,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	507,89	0,00	0,00	592,11
6488	Autres charges	9 350,00	8 568,25	0,00	0,00	781,75
014	Atténuations de produits	1 000,00	450,00	0,00	0,00	550,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	450,00	0,00	0,00	550,00
65	Autres charges de gestion courante	97 320,00	89 493,41	0,00	0,00	7 826,59
6531	Indemnités	30 500,00	29 518,96	0,00	0,00	981,04
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Colisations de retraite	1 300,00	1 241,00	0,00	0,00	59,00
6535	Formation	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
6536	Frais de représentation du maire	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	700,00	16,25	0,00	0,00	683,75
6558	Autres contributions obligatoires	5 300,00	5 159,11	0,00	0,00	140,89

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (2)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à employer	Crédits annulés
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	56 500,00	53 457,00	0,00	0,00	3 043,00
658821	Secours d'urgence	500,00	99,64	0,00	0,00	400,36
65888	Autres	20,00	1,45	0,00	0,00	18,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		750 050,00	577 696,38	0,00	0,00	172 353,62
66	Charges financières (b)	24 345,00	23 443,84	0,00	0,00	901,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 445,00	23 443,84	0,00	0,00	1,16
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6688	Autres	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	81 217,00	24 845,47	0,00	0,00	56 371,53
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	40,00	0,00	0,00	960,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	30,00	0,00	0,00	270,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	300,00	123,50	0,00	0,00	176,50
6748	Autres subventions exceptionnelles	54 762,00	0,00	0,00	0,00	54 762,00
678	Autres charges exceptionnelles	24 655,00	24 651,97	0,00	0,00	3,03
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	38 500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		894 112,00	625 985,69	0,00	0,00	268 126,31
023	Virement à la section d'investissement	296 795,81	0,00			296 795,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	51 055,56			-51 055,56
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	51 055,56			-51 055,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		296 795,81	51 055,56			245 740,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		296 795,81	51 055,56			245 740,25
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 190 907,81	677 041,25	0,00	0,00	513 866,56
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 555,00	2 295,49	0,00	0,00	259,51
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 770,00	1 793,24	0,00	0,00	-23,24
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	585,00	487,00	0,00	0,00	98,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	200,00	15,25	0,00	0,00	184,75
70	Produits services, domaine et ventes div	43 050,00	46 194,13	0,00	0,00	-3 144,13
7018	Autres ventes de produits finis	130,00	132,00	0,00	0,00	-2,00
7022	Coupes de bois	1 500,00	260,00	0,00	0,00	1 240,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 320,00	0,00	0,00	-320,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 700,00	18 688,71	0,00	0,00	2 011,29
7066	Redevances services à caractère social	100,00	102,40	0,00	0,00	-2,40
7067	Redev. services périscolaires et enseign	18 900,00	16 465,80	0,00	0,00	2 434,20
706811	Redevance d'assainissement collectif	0,00	3 047,95	0,00	0,00	-3 047,95
70878	Remb. frais par d'autres redevables	720,00	6 177,27	0,00	0,00	-5 457,27
73	Impôts et taxes	384 319,00	400 472,18	0,00	0,00	-16 153,18
73111	Taxes foncières et d'habitation	307 297,00	309 895,00	0,00	0,00	-2 598,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	309,00	0,00	0,00	-309,00
73211	Attribution de compensation	22,00	22,42	0,00	0,00	-0,42
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	17 000,00	19 409,00	0,00	0,00	-2 409,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	60 000,00	70 836,76	0,00	0,00	-10 836,76
74	Dotations et participations	307 182,00	312 819,85	0,00	0,00	-5 637,85
7411	Dotation forfaitaire	120 273,00	120 273,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	112 303,00	112 303,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 877,00	18 877,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 500,00	7 913,00	0,00	0,00	-5 413,00
74718	Autres participations Etat	0,00	324,16	0,00	0,00	-324,16
7472	Participat° Régions	19 000,00	17 863,05	0,00	0,00	1 136,95
7478	Participat° Autres organismes	4 700,00	5 295,43	0,00	0,00	-595,43
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 000,00	1 442,21	0,00	0,00	-442,21
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 643,00	8 643,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	19 886,00	19 886,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	52 000,00	53 615,88	0,00	0,00	-1 615,88
752	Revenus des immeubles	43 000,00	45 039,47	0,00	0,00	-2 039,47
7588	Autres produits div. de gestion courante	9 000,00	8 576,41	0,00	0,00	423,59
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		789 106,00	815 397,53	0,00	0,00	-26 291,53
76	Produits financiers (b)	0,00	1,84	0,00	0,00	-1,84
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	1,84	0,00	0,00	-1,84
77	Produits exceptionnels (c)	8 350,00	12 857,28	0,00	0,00	-4 507,28
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 350,00	0,00	0,00	-6 350,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 050,00	6 507,28	0,00	0,00	1 542,72
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		797 456,00	828 256,65	0,00	0,00	-30 800,65
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00	44 705,56			-44 705,56
7761	<i>Diff / réal (+) transférées en invest.</i>	0,00	44 705,56			-44 705,56
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	44 705,56			-44 705,56
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		797 456,00	872 962,21	0,00	0,00	-75 506,21
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		393 451,81				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 120,00	0,00	6 120,00	0,00
2031	Frais d'études	6 120,00	0,00	6 120,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (2)	226 680,00	184 801,59	8 190,00	33 688,41
101	Opération d'équipement n° 101 (2)	107 455,00	31 103,82	0,00	76 351,18
102	Opération d'équipement n° 102 (2)	46 160,00	43 376,42	2 780,00	3,58
103	Opération d'équipement n° 103 (2)	114 754,00	105 342,18	1 550,00	7 861,82
107	Opération d'équipement n° 107 (2)	239 221,60	0,00	211 410,00	27 811,60
108	Opération d'équipement n° 108 (2)	68 000,00	0,00	2 000,00	66 000,00
109	Opération d'équipement n° 109 (2)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
115	Opération d'équipement n° 115 (2)	80 222,00	0,00	0,00	80 222,00
Total des dépenses d'équipement		893 612,60	364 624,01	232 050,00	296 938,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	44 151,80	44 151,80	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	44 151,80	44 151,80	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	81 556,41	77 395,40	468,00	3 693,01
1641	Emprunts en euros	77 395,41	77 395,40	0,00	0,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 161,00	0,00	468,00	3 693,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		125 708,21	121 547,20	468,00	3 693,01
45410	Dépenses (3)	15 000,00	1 115,42	0,00	13 884,58
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		15 000,00	1 115,42	0,00	13 884,58
TOTAL DEPENSES REELLES		1 034 320,81	487 286,63	232 518,00	314 516,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	44 705,56		-44 705,56
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	44 705,56		-44 705,56
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	44 705,56		-44 705,56
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	25 205,00	204,10		25 000,90
2313	Constructions	25 205,00	204,10		25 000,90
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		25 205,00	44 909,66		-19 704,66
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 059 525,81	532 196,29	232 518,00	294 811,52
Pour information		149 941,95			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	242 020,00	124 858,72	111 282,00	5 879,28
1323	Subv. non transf. Départements	95 135,00	112 566,72	2 714,00	-20 145,72
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	106 885,00	0,00	80 860,00	26 025,00
1341	D.E.T.R. non transférable	40 000,00	12 292,00	27 708,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		242 020,00	124 858,72	111 282,00	5 879,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	610 055,95	609 230,24	0,00	825,71
10222	FCTVA	71 000,00	71 067,00	0,00	-67,00
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	1 607,29	0,00	892,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	536 555,95	536 555,95	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	16 230,00	0,00	16 230,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	16 230,00	0,00	16 230,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 161,00	0,00	0,00	4 161,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		630 446,95	609 230,24	16 230,00	4 986,71
45420	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers recettes (2)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		887 466,95	734 088,96	127 512,00	25 865,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement	296 795,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	51 055,56		-51 055,56
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	51 055,56		-51 055,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		296 795,81	51 055,56		245 740,25
041	Opérations patrimoniales (5)	25 205,00	204,10		25 000,90
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00		25 000,00
2033	Frais d'insertion	205,00	204,10		0,90
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		322 000,81	51 259,66		270 741,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 209 467,76	785 348,62	127 512,00	296 607,14
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

- présentation : chapitre - article - operation

Nomenclature	BP	BS	VC/DM	Cession	report voté	Budget total	Engagé	Réalisé hors enga	Réalisé total	Dispo.	% Réalisé
Investissement	677 238,76		59 705,56	44 705,56	517 169,00	1 254 173,92		682 138,24	682 138,24	572 085,06	54,39
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	149 941,95					149 941,95		149 941,95	149 941,95		100,00
Art. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	149 941,95					149 941,95		149 941,95	149 941,95		100,00
Op. - OPFI Opération financière	149 941,95					149 941,95		149 941,95	149 941,95		100,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section			44 705,56	44 705,56		44 705,56		44 705,56	44 705,56		100,00
Art. - 192 (ordre) Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations			44 705,56	44 705,56		44 705,56		44 705,56	44 705,56		100,00
Op. - OPFI Opération financière			44 705,56	44 705,56		44 705,56		44 705,56	44 705,56		100,00
Ch. - 041 Opérations patrimoniales	25 205,00					25 205,00		204,10	204,10	25 000,90	0,81
Art. - 2313 (ordre) Constructions	25 205,00					25 205,00		204,10	204,10	25 000,90	0,81
Op. - OPFI Opération financière	25 205,00					25 205,00		204,10	204,10	25 000,90	0,81
Ch. - 10 Immobilisations corporelles	44 151,80					44 151,80		44 151,80	44 151,80		100,00
Art. - 1088 Excédents de fonctionnement capitalisés	44 151,80					44 151,80		44 151,80	44 151,80		100,00
Op. - OPFI Opération financière	44 151,80					44 151,80		44 151,80	44 151,80		100,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	81 556,41					81 556,41		77 395,40	77 395,40	4 161,01	94,90
Art. - 1641 Emprunts en euros	77 395,41					77 395,41		77 395,40	77 395,40	0,01	100,00
Op. - OPFI Opération financière	77 395,41					77 395,41		77 395,40	77 395,40	0,01	100,00
Art. - 165 Dépôts et cautionnements reçus	4 161,00					4 161,00				4 161,00	100,00
Op. - OPFI Opération financière	4 161,00					4 161,00				4 161,00	100,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	84 500,00				26 444,00	110 944,00		10 688,16	10 688,16	100 255,84	94,90
Art. - 202 Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	55 500,00				12 500,00	68 000,00				68 000,00	100,00
Op. - 108 PLAN LOCAL D URBANISME	55 500,00				12 500,00	68 000,00				68 000,00	100,00
Art. - 2031 Frais d'études	25 000,00				6 120,00	31 120,00				31 120,00	100,00
Op. - 101 BATIMENTS COMMUNAUX	20 000,00					20 000,00				20 000,00	100,00
Op. - 109 CLUB HOUSE	5 000,00					5 000,00				5 000,00	100,00

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
 Reçu en préfecture le 18/02/2021
 Affiché le 19 FEV. 2021
 ID : 056-215601345-20210129-937-BF

Situation budgétaire

- présentation : chapitre - article - operation

Dépense / Investissement / 20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) / 2031 Frais d'études		BP	BS	VC/DM	Cession	report voté	Budget total	Engagé	Réalisé hors enga	Réalisé total	Dispo.	% Réalisé
Op. - 113 DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L INCENDIE						6 120,00	6 120,00				6 120,00	
Art. - 2051 Concessions et droits similaires	4 000,00					7 824,00	11 824,00		10 688,16	10 688,16	1 135,84	90,39
Op. - 103 MAIRIE	4 000,00					7 824,00	11 824,00		10 688,16	10 688,16	1 135,84	90,39
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	271 943,60					209 780,00	481 723,60		98 972,20	98 972,20	382 751,40	20,55
Art. - 21318 Autres bâtiments publics	54 350,00						54 350,00				54 350,00	
Op. - 101 BATIMENTS COMMUNIAUX	54 350,00						54 350,00				54 350,00	
Art. - 2132 Immeubles de rapport	85 272,00			-5 050,00			80 222,00				80 222,00	
Op. - 115 BOULANGERIE	85 272,00			-5 050,00			80 222,00				80 222,00	
VC/DM Exercice 2020												
3 - D	Décision Modificative 3 Achat d'un nouveau compresseur			27/11/2020								-1 150,00
4 - D	Décision Modificative 4 achat de défibrillateurs			27/11/2020								-3 900,00
Total VC/DM												-5 050,00
Art. - 21533 Réseaux câblés						9 000,00	9 000,00				9 000,00	
Op. - 107 ECLAIRAGE PUBLIC						9 000,00	9 000,00				9 000,00	
Art. - 21534 Réseaux d'électrification	114 221,60					116 000,00	230 221,60				230 221,60	
Op. - 107 ECLAIRAGE PUBLIC	114 221,60					116 000,00	230 221,60				230 221,60	
Art. - 21568 Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 000,00						2 000,00				2 000,00	
Op. - 101 BATIMENTS COMMUNIAUX	2 000,00						2 000,00				2 000,00	
Art. - 21578 Autre matériel et outillage de voirie	12 800,00			1 150,00		83 570,00	97 520,00		90 505,56	90 505,56	7 014,44	
Op. - 100 VOIRIE	3 000,00						3 000,00		4 318,18	4 318,18	-1 318,18	
Op. - 103 MAIRIE	9 800,00			1 150,00		83 570,00	94 520,00		86 187,38	86 187,38	8 332,62	
VC/DM Exercice 2020												
3 - D	Décision Modificative 3 Achat d'un nouveau compresseur			27/11/2020								10,00
Total VC/DM												1 70,00

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
 Reçu en préfecture le 18/02/2021
 Affiché le **19 FEV. 2021**
 ID : 056-215601345-20210129-937-BF

- présentation : chapitre - article - operation

Dépense / Investissement / 21 Immobilisations corporelles	BP	BS	VC/DM	Cession	report voté	Budget total	Engagé	Réalisé hors enga	Réalisé total	Dispo.	% Réalisé
Art. - 2184 Mobilier					950,00	950,00		959,40	959,40	-9,40	100,99
Op. - 103 MAIRIE					950,00	950,00		959,40	959,40	-9,40	100,99
Art. - 2188 Autres immobilisations corporelles	3 300,00		3 900,00		260,00	7 460,00		7 507,24	7 507,24	-47,24	100,63
Op. - 103 MAIRIE	3 300,00		3 900,00		260,00	7 460,00		7 507,24	7 507,24	-47,24	100,63
VC/DM Exercice 2020											
4 - D	Montant										
Décision Modificative 4 achat de défibrillateurs			27/11/2020								3 900,00
Total VC/DM 3 900,00											
Ch. - 23 immobilisations en cours	20 000,00				280 945,00	300 945,00		254 963,65	254 963,65	45 981,35	84,72
Art. - 2313 Constructions					77 265,00	77 265,00		74 480,24	74 480,24	2 784,76	96,40
Op. - 101 BATIMENTS COMMUNAUX					31 105,00	31 105,00		31 103,82	31 103,82	1,18	100,00
Op. - 102 CHAPELLES-EGLISE					46 160,00	46 160,00		43 376,42	43 376,42	2 783,58	93,97
Art. - 2315 Installations, matériel et outillage techniques	20 000,00				203 680,00	223 680,00		180 483,41	180 483,41	43 196,59	80,69
Op. - 100 VOIRIE	20 000,00				203 680,00	223 680,00		180 483,41	180 483,41	43 196,59	80,69
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			15 000,00			15 000,00		1 115,42	1 115,42	13 884,58	7,44
Art. - 4541 Dépenses			15 000,00			15 000,00		1 115,42	1 115,42	13 884,58	7,44
Op. - OPFI Opération financière			15 000,00			15 000,00		1 115,42	1 115,42	13 884,58	7,44
VC/DM Exercice 2020											
1 - R	Montant										
IMMEUBLE LE GAZON			18/09/2020								15 000,00
Total VC/DM 15 000,00											
Total général											
											15 000,00

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
 Reçu en préfecture le 18/02/2021
 Affiché le **19 FEV. 2021**
 ID : 056-215601345-202101129-937-BF

Situation budgétaire

- présentation : chapitre - article - operation

Nomenclature	BP	BS	VC/DIV	Cession	report voté	Budget total	Engagé	Réalisé hors enga	Réalisé total	Dispo.	% Réalisé
Recette	089,912,76		59,705,56	44,705,56	130,555,00	254,173,32		785,348,62	785,348,62	488,824,70	62,62
Investissement	1,063,912,76		59,705,56	44,705,56	130,555,00	1,254,173,32		785,348,62	785,348,62	488,824,70	62,62
Ch. - 021 Virement de la section d'exploitation (recettes)	296 795,81					296 795,81				296 795,81	
Art. - 021(ordre) Virement de la section d'exploitation	296 795,81					296 795,81				296 795,81	
Op. - OPFI Opération financière	296 795,81					296 795,81				296 795,81	
Ch. - 024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)			-6 350,00	-6 350,00		-6 350,00				-6 350,00	
Art. - 024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)			-6 350,00	-6 350,00		-6 350,00				-6 350,00	
Op. - OPFI Opération financière			-6 350,00	-6 350,00		-6 350,00				-6 350,00	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	25 205,00		51 055,56	51 055,56		51 055,56		51 055,56	51 055,56		100,00
Art. - 21578(ordre) Autre matériel et outillage de voirie			51 055,56	51 055,56		51 055,56		51 055,56	51 055,56		100,00
Op. - OPFI Opération financière			51 055,56	51 055,56		51 055,56		51 055,56	51 055,56		100,00
Ch. - 041 Opérations patrimoniales	25 205,00					25 205,00		204,10	204,10	25 000,90	0,81
Art. - 2031(ordre) Frais d'études	25 000,00					25 000,00				25 000,00	
Op. - OPFI Opération financière	25 000,00					25 000,00				25 000,00	
Art. - 2033(ordre) Frais d'insertion	205,00					205,00		204,10	204,10	0,90	99,56
Op. - OPFI Opération financière	205,00					205,00		204,10	204,10	0,90	99,56
Ch. - 10 Immobilisations corporelles	610 055,95					610 055,95		609 230,24	609 230,24	825,71	
Art. - 10222 FCTVA	71 000,00					71 000,00		71 067,00	71 067,00	-67,00	
Op. - OPFI Opération financière	71 000,00					71 000,00		71 067,00	71 067,00	-67,00	
Art. - 10226 Taxe d'aménagement	2 500,00					2 500,00		1 607,29	1 607,29	892,71	
Op. - OPFI Opération financière	2 500,00					2 500,00		1 607,29	1 607,29	892,71	
Art. - 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	536 555,95					536 555,95		536 555,95	536 555,95		
Op. - OPFI Opération financière	536 555,95					536 555,95		536 555,95	536 555,95		
Ch. - 13 Subventions d'investissement	127 695,00				130 555,00	258 250,00		124 858,72	124 858,72	133 391,28	-46,35
Art. - 1323 Départements	9 080,00				86 055,00	95 135,00		112 566,72	112 566,72	-17 431,72	-18,32
Op. - 100 VOIRIE	9 080,00				76 440,00	85 520,00		105 665,92	105 665,92	-20 145,92	-23,56

Envoyé en préfecture le 18/02/2021

Reçu en préfecture le 18/02/2021

Affiché le

19 FEV 2021

ID : 056-215601345-20210129-937-BF

- présentation : chapitre - article - operation

Recette / Investissement / 13 Subventions d'investissement / 1323 Departements	BP	BS	VC/DM	Cession	report voté	Budget total	Engagé	Réalisé hors enga	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé
Op. - 102 CHAPELLES-EGLISE					9 615,00	9 615,00		6 900,80	6 900,80	2 714,20	71,77
Art. - 1328 Autres	102 385,00				4 500,00	106 885,00				106 885,00	
Op. - 107 ECLAIRAGE PUBLIC	102 385,00				4 500,00	106 885,00				106 885,00	
Art. - 1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux					40 000,00	40 000,00		12 292,00	12 292,00	27 708,00	30,73
Op. - 100 VOIRIE					40 000,00	40 000,00		12 292,00	12 292,00	27 708,00	30,73
Art. - 1383 Départements	16 230,00					16 230,00				16 230,00	
Op. - OPFI Opération financière	16 230,00					16 230,00				16 230,00	
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	4 161,00					4 161,00				4 161,00	
Art. - 165 Dépôts et cautionnements reçus	4 161,00					4 161,00				4 161,00	
Op. - OPFI Opération financière	4 161,00					4 161,00				4 161,00	
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			15 000,00			15 000,00				15 000,00	
Art. - 4542 Travaux effectués d'office pour le compte de tiers recettes			15 000,00			15 000,00				15 000,00	
Op. - OPFI Opération financière			15 000,00			15 000,00				15 000,00	

VC/DM Exercice 2020		Date	Montant
1 - R	IMMEUBLE LE GAZON	18/09/2020	15 000,00
Total VC/DM			15 000,00

Total général		Total général des VC/DM
		15 000,00

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
 Reçu en préfecture le 18/02/2021
 Affiché le **19 FEV. 2021**
 ID : 056-215601345-20210129-937-BF

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L2343-2, sont assortis en annexe :

1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;

2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;

3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;

4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part du capital ;

b) a garanti un emprunt ;

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.

La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;

5° Supprimé ;

6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;

7° De la liste des délégataires de service public ;

8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L 300-5 du code de l'urbanisme ;

9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des contrats de partenariat prévus à l'article L1414-1;

10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des contrats de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement du service, liées

notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, compétence susmentionnée.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

